

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA VERGNE**

L'an deux mil vingt-trois le six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 29 mars 2023

Présents : Mmes, Beaumatin, Bianchini, Guéroul, Veubret, Mrs, Gauvin, Giraudeau Ingrand, Lecourt, Praud, Renaux, Zimmermann.

Pouvoirs :

Absents excusés : Mmes Guier, Bineau,

Absent : Mmes Goncalves, Mercier

Secrétaire de séance : Mme Beaumatin Emmanuelle

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Présents : 11

Nombre de votants : 11

OBJET : 7. Vote des Budgets 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable,

Considérant les budgets proposés pour l'exercice 2023

Budget Principal COMMUNE	Fonctionnement	Investissement	Total Budget 2022
Dépenses	525 876,70 €	179 242,28 €	705 118,98 €
Recettes	525 876,70 €	179 242,28 €	705 118,98 €

Budget Annexe BAR/RESTO/MULTISERVICE	Fonctionnement	Investissement	Total Budget 2022
Dépenses	40 850,00 €	42 544,83 €	83 394,83 €
Recettes	40 850,00 €	42 544,83 €	83 394,83 €

ADOPTE à l'unanimité des membres présents les budgets primitifs de l'exercice 2023 de la commune et du Bar/Resto/Multiservice de LA VERGNE, et vote les montants ci-dessus.

Fait et délibéré à La Vergne les jour mois et an susdits

Ont signé au registre : Tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Alain INGRAND